

Rapport d'activité

Exercice du 1/4/2025 au 31/3/2026 – 12 mois

Sommaire

1) Rappel du contexte.....	3
2) Exploitation.....	4
a) Indicateur de production.....	4
b) Indicateurs de disponibilité.....	4
c) Activités de maintenance.....	5
3) Projets photovoltaïques.....	5
a) Collège Jeanne d'Arc à Pont-de-Beauvoisin.....	6
b) Extension au lycée Saint-Marc à Nivolas-Vermelle.....	6
c) Boucle Auto-consommation collective ouverte Nivolas-Vermelle.....	7
d) MARPA de Biol.....	8
e) Contexte économique et réglementaire.....	9
f) Opportunités étudiées.....	9
4) Participations et partenariats.....	10
a) Plan'Et Soleil.....	10
b) Solarcoop.....	10
c) Forestener.....	10
5) Maîtrise de la demande d'énergie (MDE).....	11
6) Communication.....	11
7) Actionnariat.....	13
8) Création de l'association NID'énergies.....	14
9) Perspectives et enjeux 2025-2026.....	14
a) Pérennisation et Professionnalisation.....	14
b) Recherche et intégration de nouveaux bénévoles.....	14
c) Kits Photovoltaïques.....	15
d) Projets PV.....	15

I. Rappel du contexte

Les Centrales Villageoises NID'énergies est une entreprise fondée en 2017 œuvrant à la transition énergétique sur le Nord-Isère, en développant des projets de production d'énergie renouvelables là où le marché ne le ferait pas et en militant pour la sobriété énergétique. L'entreprise est pilotée par un conseil de gestion constitué uniquement de bénévoles. Environ 12 personnes s'impliquent bénévolement et régulièrement pour faire vivre NID'énergies.

La raison d'être de NID'énergies a été reformulée par les bénévoles au printemps 2025 pour devenir

« Nous existons pour amplifier le pouvoir d'agir des citoyens en faveur de la transition énergétique du Nord-Isère »

Entre 2017 et 2020, l'entreprise a financé, réalisé et mis en service une grappe de 7 centrales photovoltaïques d'une puissance totale de 126 kWc pour environ 204 k€ d'investissement. Toutes les centrales sont situées sur le territoire de la CAPI. Lors de l'exercice 2022, la société a réalisé une nouvelle centrale photovoltaïque de 100 kWc, en autoconsommation individuelle avec vente du surplus.

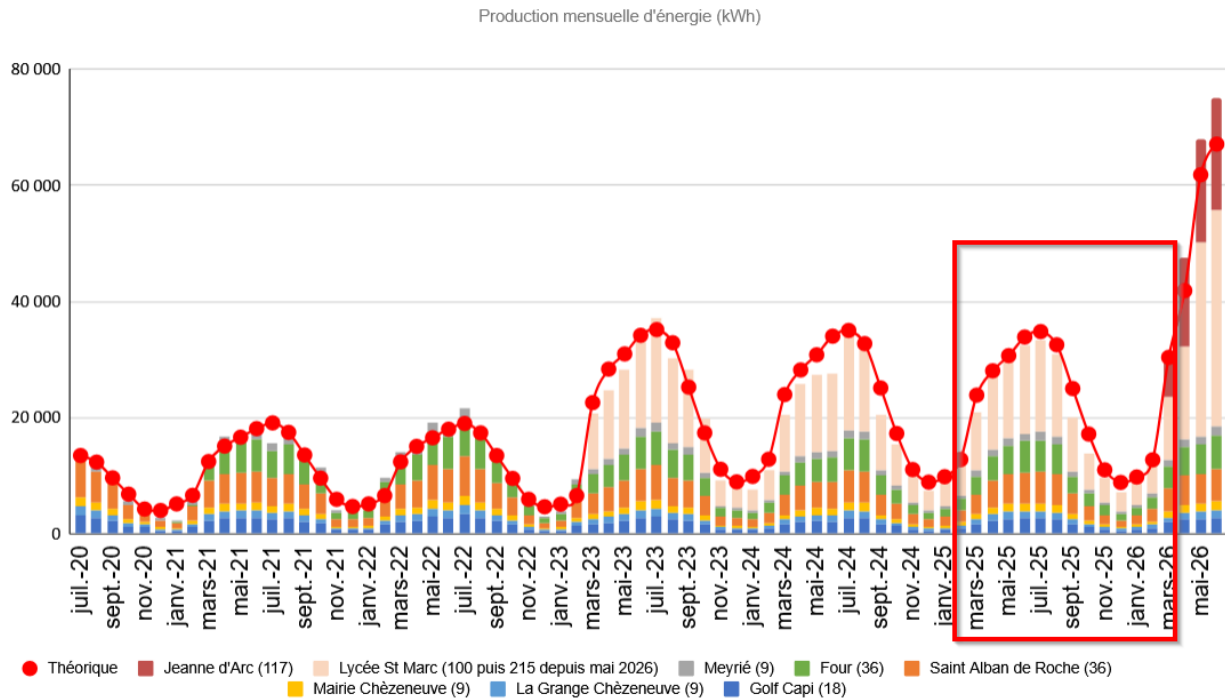
Conscients qu'il est nécessaire d'œuvrer à la réduction de la consommation d'énergie de façon générale (dont électricité) les bénévoles tentent d'identifier, de financer et de réaliser des actions dans ce sens.

NID'énergies est l'une des 74 Centrales Villageoises constituées en France à ce jour.

II. Exploitation

Les sept centrales de la grappe 1 sont en exploitation. La centrale du lycée Saint-Marc a été mise en service en Mars 2023, nous avons donc une année complète d'exploitation.

1) Indicateur de production



Sur l'exercice 2025-2026, les 8 centrales pleinement en service ont produit 259 MWh, soit la consommation annuelle hors chauffage de 94 foyers environ.

Mais c'est 10 MWh de moins que prévu. La cause principale est l'encrassement du champ photovoltaïque de la centrale au lycée Saint-Marc dont le productible avait baissé en Mai 2026 de 15 % par rapport à la mise en service

Sur la période, l'ensoleillement a été déficitaire à l'automne 2025 et non compensé par un mois de Mars 2026 plutôt ensoleillé.

La perte de revenu sur l'exercice est de l'ordre de 1 200 € par rapport à un scénario optimal.

On note également que la centrale au collège Jeanne d'Arc a démarré sa production le 13 Mars 2026, ce qui est venu ajouter environ 6,6 MWh de production.

2) Indicateurs de disponibilité

La disponibilité du parc est excellente avec seulement 7 jours de non-production sur un total de 2 920 jours cumulés pour les 8 centrales en exploitation. Pour rappel, nos business plans sont établis sur la base d'une disponibilité de 98,5 %.

Dans le détail, 5,5 jours de non-production sont dus à 3 disjonctions de la centrale de Meyrié et 1 disjonction de la centrale de Four, lors d'orages. Pour le cas de Four, nous avons détecté la coupure juste

avant le WE, donc la remise en route s'est faite le lundi, d'où une interruption un peu plus longue que d'habitude.

A noter également 1,5 jour d'interruption technique pour la centrale de St Marc, en lien avec le chantier d'installation de la deuxième centrale.

	Totaux	I01 (9 kWc)	I02 (9 kWc)	I03 (9 kWc)	I04 (18 kWc)	I05 (9 kWc)	I06 (36 kWc)	I07 (36 kWc)	I08 (100 kWc)
Nb jour prod	2920	365	365	365	365	365	365	365	365
nb jour d'arrêt	7	0	0	0	0	2,5 (a)	3 (b)	0	1,5 (c)
Disponibilité (temps)	99,8%	100%	100%	100%	100,0%	99,3%	99,2%	100,0%	99,6%

(a) Disjonction Meyrié (3 orages)

(b) Disjonction Four (Orage + WE)

(c) Deux coupures volontaires au lycée St Marc, pour câblage de la deuxième centrale

3) Activités de maintenance

L'équipe Exploitation et Maintenance (Jean-Jacques, Christian et Pierre) ont réalisé les visites annuelles de chaque centrale, sans détecter de difficultés particulières.

Pour le suivi de production, nos 6 premières centrales utilisaient l'outil de monitoring « RBEE SOLAR » dont la mise en place avait été facilitée par l'Association Nationale des Centrales Villageoises.

A l'occasion du rachat de cette solution par une autre entreprise, l'ANCV a revu les différentes solutions de monitoring du marché, puis a négocié un tarif auprès d'EPICES, entreprise engagée et spécialisée dans le monitoring photovoltaïque. Nous basculons donc progressivement les anciennes centrales vers EPICES, tandis que nos nouveaux projets sont également suivis à l'aide de cet outil.

Pour nos centrales situées en toiture d'établissement recevant du public, et malgré un cadre réglementaire assez flou, nous avons mis en place une visite annuelle par un bureau de contrôle. Nous le faisons par prudence juridique, pour un montant d'environ 250 €HT par centrale, sachant que cela concerne celles de St Alban de Roche, Four et St Marc.

On notera qu'une opération de nettoyage du champ PV de Saint-Marc a été effectuée en Juillet 2026. Après un test partiel (1/8ème de la surface) de nettoyage réalisé par nos soins en Juin, il a été décidé de procéder rapidement au nettoyage intégrale et de confier ce travail à une société spécialisée. Ceci nous a coûté 900 € TTC, mais cette dépense sera rentabilisée en 12 mois du fait du gain de productivité significatif obtenu.

III. Projets photovoltaïques

L'année 2025-2026 a été riche en chantier. Deux centrales ont vu le jour pour la première fois depuis la mise en service de la première tranche au lycée Saint-Marc début 2023. Avec ces deux chantiers, NID'énergies a doublé sa capacité de production globale puisque les 226 kWc déjà en place viennent d'être compléter par 231 kWc.

1) Collège Jeanne d'Arc à Pont-de-Beauvoisin

Une centrale de 117 kWc a été construite sur le toit du restaurant scolaire du collège privé Jeanne d'Arc à Pont de Beauvoisin. Cette centrale alimente le collège en autoconsommation individuelle et devrait lui fournir environ 44 % de ses besoins sur l'année.

NID'énergies a signé un bail de 23 ans avec l'association de la Providence de l'Isère, propriétaire du bâtiment et un contrat de location également avec l'OGEC du collège Jeanne d'Arc pour la mise à disposition de la centrale pour la même durée. Le modèle de contrat est très similaire à celui du lycée Saint-Marc.

Après avoir sécurisé des tarifs d'achat encore intéressant en Juin 2025, le chantier a été réalisé en Octobre/Novembre par la société Watt et Home. NID'énergies a fait le choix de faire poser des panneaux du fabricant français VOLTEC, ce qui a représenté un surcoût de 10 k€ au projet. L'investissement était évalué à 113 k€ et il aura coûté réellement 114 k€. NID'énergies a emprunté 104 k€ sur 13 ans auprès de la Banque Populaire Rhône Alpes pour financer ce projet. Le reste vient de fonds propres.

La centrale est en service depuis le 13 Mars 2026 et a été inaugurée le 5 Juin en présence de nos partenaires et de nombreux élus du territoire. Cette réalisation est la première de NID'énergies sur le territoire des Val du Dauphiné.

A ce jour, il nous reste à :

- faire enregistrer le bail par le notaire (obligatoire)
- mettre à disposition du collège les outils de supervision (contractuel)
- faire régler par notre installateur un défaut de fonctionnement de l'onduleur (qui ne semble pas altérer la production)
- mettre en place une boucle d'autoconsommation collective (ACC) pour alimenter l'école primaire Jeanne d'Arc gérée par l'OGEC et potentiellement le lycée agricole privé de Pont de Beauvoisin (optionnellement, pour optimiser la valorisation économique de la centrale d'un point de vue du collège).

2) Extension au lycée Saint-Marc à Nivolas-Vermelle

Notre relation avec l'OGEC du **lycée Saint-Marc à Nivolas-Vermelle** s'est intensifiée puisque nous avons construit une nouvelle centrale de 114 kWc sur une extension du lycée, elle même en cours de construction.

Le montage économique et juridique est identique à celui de la première tranche (ACI et contrat de location sur 23 ans).

Investissement total : 85 k€, contre une estimation de 77 k€. L'écart ne remet pas en cause la pertinence économique du projet et du contrat de location. Le montant comparativement faible de l'investissement (par rapport à Jeanne d'Arc) s'explique en partie par la synergie avec la construction du bâtiment elle-même (bâtiment PV Ready, mutualisation de certaines charges).

Financement : 66 k€ d'emprunt bancaire sur 12 ans auprès de la Banque Populaire Rhône Alpes, le reste sur fonds propres.

NID'énergies a fait appel à l'installateur Watt et Home qui avait réalisé la première centrale au lycée Saint-Marc. Le chantier a été en grande partie réalisé en Novembre et Décembre 2025 mais la mise en service n'a eu lieu que le 1^{er} Mai 2026.

Reste à faire :

- enregistrement du bail par un notaire (obligatoire, en cours)
- finalisation de la boucle ACC avec Nivolas-Vermelle (en cours, ci-après)

Les deux centrales injectent au même point si bien qu'elles alimentent le pôle 2 en priorité et le surplus alimente désormais une boucle d'auto-consommation collective patrimoniale qui inclut les 2 autres compteurs gérés par l'OGEC sur le site (le pôle 1 et la cuisine de la cantine). Au global, les deux centrales devraient fournir environ 42 % des besoins annuels en électricité du lycée. NID'énergies a assisté l'OGEC dans l'étude et a été mandaté par ce dernier pour la mise en place de la boucle avec ENEDIS.

	Février 2026	Mars 2026	Avril 2026
Production PV (MWh)	5326	10953	15001
Autoconso Pôle 2 (MWh)	3718	7645	5929
Autoconso Pôle 1 (MWh)	1274	2571	4909
Surplus (MWh)	333	736	4161
Taux d'autoconso (ACI+ACC)	93 %	93 %	73 %

3) Boucle Auto-consommation collective ouverte Nivolas-Vermelle

Suite à l'installation de la seconde centrale au lycée Saint-Marc (cf ci-dessus), et malgré une première boucle patrimoniale au sein du lycée, le surplus a été proposé à la mairie de Nivolas-Vermelle pour alimenter 8 compteurs via une boucle d'ACC ouverte.

NID'énergies s'est proposé pour être Personne Morale Organisatrice (PMO) obligatoire de la boucle. C'est l'Association NID'énergies (et non la SAS) qui a pris cette responsabilité. En effet, d'une part cela aurait demander une coûteuse modification des statuts de la SAS et d'autre part ça aurait imposer aux membres de la boucle et des futures boucles pilotées par la SAS d'être au préalable sociétaire. Cela aurait pu être dissuasif pour un petit consommateur.

L'association n'engage pas de gros frais et pour entrer il suffit d'être membre avec une cotisation annuelle symbolique fixée aujourd'hui à 5€ / an pour les particuliers.

Fin mars 2026, l'association est créée ; après que la commune ait voté une résolution d'entrer dans l'association, la procédure de modification de la PMO et de l'intégration des 8 points de raccordement communaux est entreprise auprès d' ENEDIS ; depuis le 1er août 2026, la boucle ACC OGEC Saint-Marc compte 1 producteur et 10 consommateurs. La boucle vise à fournir environ 20 % de la consommation de la commune en électricité.

4) MARPA de Biol

Depuis Septembre 2025, l'équipe projets travaille avec l'Association de la MARPA de la Vallée de l'Hien, à Biol, pour installer une centrale capable d'alimenter le futur bâtiment alors en construction.

MARPA = Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie (résidence Senior).

NID'énergies était en concurrence avec une « solution interne », mais l'association (tous des bénévoles également) a préféré se concentrer sur son propre projet plutôt que d'organiser la construction puis de gérer une centrale photovoltaïque.

Ce projet a été jusqu'à maintenant particulièrement complexe, pour les raisons suivantes :

- multiplication des acteurs dans le projet de construction rendant compliqué certaines communications et décisions
- la complexité du montage juridique de la construction du bâtiment
- la disparition quasi complète des tarifs d'achat en Juin
- l'incertitude quant aux consommations futures d'électricité de la MARPA (pas d'historique) et aux tarifs de fourniture d'électricité.
- le besoin de s'appuyer sur le développement d'une boucle ACC pour garantir l'équilibre financier de la location

Nous y avons mis beaucoup d'énergie et avons pris quelques risques parce que nous avons considéré que ce projet était très pertinent pour NID'énergies (partenaire associatif, innovant et entreprenant, ruralité, autonomie des seniors). Les principaux risques :

- signature d'un contrat avec un tiers qui n'a pas d'historique d'exploitation, qui n'a pas de proposition de raccordement ENEDIS pour l'injection, qui n'a sécurisé aucun contrat ACC.
- engagement des travaux en Août pour répondre à une exigence de la MARPA.

Le chantier a été confié à la société Watt et Home après mise en concurrence. Il s'est déroulé en Août 2026 pour le champ PV et en Septembre pour le reste.

Budget d'investissement : 75 000 € HT

Le financement de ce projet est lui aussi innovant pour NID'énergies puisque pour la première fois il ne s'est pas appuyé sur un emprunt bancaire. En effet nos deux banques n'ont pas réussi à proposer une solution pour un projet aussi atypique dans son montage. Nous avons fait appel aux sociétaires pour apporter des fonds en compte courant d'associé à hauteur de 70 000 €, le reste est financé sur fonds propres. 23 sociétaires ont répondu positivement. Deux conventions distinctes sur 6 et 10 ans ont été signées avec 18 sociétaires.

Le contrat de location a été signé fin Mai 2026 avec la MARPA. Le bail a été signé chez le notaire mi-Juillet avec Alpes Isère Habitat, propriétaire du bâtiment.

5) Contexte économique et réglementaire

Fin Mars 2025, l'Etat et la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) avait dévoilé une baisse accélérée des tarifs d'achat pour les centrales de 100kWc et plus, puis une disparition complète en Octobre. La réalité a été encore plus dure pour nos modèle parce qu'en Juin 2026, les tarifs d'achat subventionnés pour les centrales inférieures à 100 kWc sont eux aussi passés à quasiment rien (1,1 c€/kWh, contre encore 10 c€ il y a un an). L'État veut fortement ralentir sur le développement du petit et moyen photovoltaïque et favoriser les grosses installations pilotables. Pas plus de polémique ici.

Le coup est brutal pour les centrales villageoises qui avaient créé leur modèle économique sur des tarifs d'achat (des subventions). Le modèle de développement par défaut passe donc par l'auto-consommation collective. Mais ceci va impacter les projets des CV puisque qu'elles devront désormais trouver leur propre source de revenu pour chaque projet de nouvelle centrale (plusieurs consommateurs), comme n'importe quelle société commerciale, avec l'incertitude que ça engendre, la disparition de la visibilité à 20 ans, et surtout une charge de travail accrue peut-être plus complètement compatible avec le 100 % bénévolat. Sauf à trouver des bâtiments qui consomment énormément d'énergies et pour lesquelles l'opportunité d'auto-consommation individuelle est très importante et suffisante pour rendre le projet viable économiquement.

Le challenge est rendu encore plus important par la baisse assez significative des tarifs de fourniture d'électricité pour les collectivités qui bénéficient du tarif d'achat groupé négocié par TE38 (le syndicat intercommunal de l'énergie de l'Isère). Ces tarifs, notamment en journée l'été, sont très compétitifs face à une « offre PV ». Au printemps 2026, TE38 n'attendait pas d'augmentation de ces tarifs avant 2030. Peut-être que l'été 2026, l'appel massif de climatisation, l'arrêt et le ralentissement de certaines centrales nucléaire et le nouveau TURPE 7 qui favorise la conso en journée vont permettre de stabiliser plus rapidement que prévu la baisse des tarifs de fourniture l'été.

En parallèle :

- les taux d'intérêt bancaires se maintiennent autour de 3,5 % à 4 % et il n'y a pas de perspective de diminution (cause : inflation guerre en Iran)
- le prix des centrales a significativement baissé (baisse de la marge des installateurs, baisse temporaire du prix des panneaux en provenance de Chine)

6) Opportunités étudiées

Val de Virieu : l'appel d'offre prévu à l'été dernier a été suspendu en Juillet 2025 suite à l'intervention des assurances de la mairie qui ont émis des exigences très contraignantes. Au final, nous n'avons pas trouvé de solution pour la Halle des sports mais le projet à l'école (100 kWc en ACI et ACC) est relancé et pourrait se faire au printemps 2027. Un appel d'offre formalisé sera lancé en Septembre et NID'énergies se positionnera, en compétition éventuelle avec d'autres candidats.

Saint Alban de Roche : Le projet de construction d'une nouvelle école maternelle est maintenant confirmé. NID'énergies a effectué une étude d'opportunité détaillée pour de l'auto-consommation collective patrimoniale et s'est positionné pour la réalisation et l'exploitation d'une future centrale de 36 kWc environ. Là aussi, NID'énergies devra répondre à un appel d'offre pour mise à disposition d'une centrale.

Base de loisir de Romagnieu : NID'énergies a effectué une étude d'opportunité ACC et proposé deux montages économico-juridiques : location à la mairie (pour ACI et ACC) ou exploitation en propre (pour vente totale et ACC). La commune a retenu officieusement NID'énergies pour construire et exploiter une centrale de 100 kWc sur la base du second modèle = fourniture d'électricité à la commune de Romagnieu et aux communes voisines. Le bâtiment est en cours de construction. Le projet PV est actuellement en pause car nous nous sommes concentré sur Biol.

Pont de Beauvoisin : Suite aux élections municipales, les projets PV sont tout juste relancés. NID'énergies accompagne la mairie pour effectuer une étude d'opportunité ACC. La commune ayant déjà fortement optimisée sa consommation d'électricité ces dernières années, il faudrait trouver de la consommation à l'extérieur.

STEP Epur'Vallon Vals du Dauphiné : Les STEP (station de traitement et épuration de l'eau potable) sont des infrastructures qui consomment beaucoup d'énergie tout au long de l'année, même en été. Ce sont de très bons candidats à de l'autoconsommation individuelle. Les Vals du Dauphiné, qui exploite la STEP Epur'Vallon à Cessieu nous ont invité à nous positionner pour une centrale de 200 à 250 kWc, en face d'une solution financée en interne et d'une solution proposée par notre partenaire commun Plan'Et Soleil. S'il voit le jour, ça sera un projet techniquement et administrativement différent et complexe à fortiori s'il s'agit de construire un parc au sol. NID'énergies est très actif dans l'émergence de ce projet.

IV. Participations et partenariats

1) Plan'Et Soleil

Pour rappel, en 2022 NID'énergies est entré au capital de la société de projet Plan'Et Soleil, aux côtés de la communauté de commune des Vals du Dauphiné (VDD), de la Société d'Economie Mixte Energ'Isère et du développeur industriel SYS CO. NID'énergie détient 1% du capital social (10 €).

Plan'Et Soleil a construit 7 ombrières de parking sur le territoire des VDD et deux projets sont encore en cours. Les 12 ombrières prévues initialement dans la grappe 1 ne seront donc pas toutes réalisées. En cause, la baisse puis la disparition des tarifs d'achat S21 avant la sécurisation des demandes de raccordement. Plan'Et Soleil est en train de construire une nouvelle offre économico-juridique pour continuer à remplir sa mission auprès des VDD. Ca passera aussi par de l'ACC. NID'énergies coopère avec Plan'Et Soleil pour le développement de projets.

Finalement, NID'énergies a été exonéré de contribution au compte courant d'associé prévu depuis plusieurs années. Les 3,5 k€ épargnés à cet effet serviront donc à nos propres projets.

2) Solarcoop

Aucune activité cette année encore faute de capacité pour y consacrer du temps.

3) Forestener

Conformément à la décision de l'AG de Septembre 2025, NID'énergies est rentré au capital de Forestener en souscrivant 30 nouvelles actions pour 3 300 €.

Conformément à notre engagement avec l'OGEC du Lycée Saint-Marc, NID'énergies a également apporté 6 000 € en compte courant d'associé dans le cadre de la création de la nouvelle chaufferie au lycée. Cette somme sera remboursée en 10 ans et sera valorisée à 5 %/an.

Dans le cadre du partenariat, Forestener a organisé pour NID'énergies et les CV voisines une visite de la plate-forme Rolland Bois en Janvier 2026. Cette visite a permis à une dizaine de bénévoles et sociétaires de se rendre compte des conditions de production des plaquettes forestières qui alimentent les chaufferies au bois.

V. Maîtrise de la demande d'énergie (MDE)

Pour rappel, cette activité a été mise en suspend début 2025 pour permettre de se concentrer sur la mobilisation de nouveaux bénévoles.

A noter cependant que c'est désormais l'Association NID'énergies qui prendra en charge ces activités, de façon bien plus logique.

VI. Communication

Suite au constat réalisé en 2024, l'équipe bénévole avait décidé de se mobiliser tout au long de 2025 (et au-delà) pour rechercher et intégrer de nouveaux bénévoles. Ceci en plus de l'arrivée de 4 nouveaux bénévoles au cours de l'année 2024 : Sylvie, Alexandre, Michel L, Michel G (nouveau trésorier). Avec une levée de fond en parallèle, cette mobilisation s'est donnée un second objectif, celui de trouver de nouveaux sociétaires.

Un groupe de travail s'est fait accompagner par l'Association Nationale des Centrales Villageoises. Cet accompagnement a porté sur deux axes :

- Méthodologie : définition d'un plan de communication, définition des cadres d'engagement
- Co-exécution : vision partagée, amélioration et réalisations de support de communication, assistance à l'organisation et à l'animation de réunions publiques...

L'engagement financier pour cette opération était estimé à 6 k€ répartis comme suit.

- 5500 € pour la prestation de l'ANCV
- 500 € pour la réalisation de supports de communication et pour les frais de réception

A la fin de l'exercice 2025, NID'énergies avait engagé environ 3,9 k€ sur ces deux postes. 1,5 k€ ont été mis au budget de l'exercice 2026 (fin de la prestation de l'ANCV, réalisation de nouveaux support de communication, droits du film « In Action »)

Bilan des actions de mobilisation (bénévolat et levée de fonds) au 10 juin 2026 (réalisées ou idées non programmées)

Type d'action	Action	Date	Résultats
Réalisation d'outils de communication	Standardisation de la charte graphique et prise en main de l'outil Canva pour la création de visuels.		

	• Création d'un nouveau flyer • Création d'un Kakémono • Création d'une banderole chantier • Création d'affiches A3 • Réalisation d'un vidéo de présentation par le Slow Voltage Project • Création de posters pour les inaugurations		
Cafés Solaires	Cerema (L'Isle d'Abeau)	Mai25	Une nouvelle sociétaire ; un bénévole mais qui n'a pas pu rester
	Espace de Co-working Locoworking (Bourgoin)		
Apéros en bars	Apéro solaire bar au café Alma (Bourgoin)	Juillet25	Un candidat au bénévolat, qui n'a finalement pas pu rester
	Apéro solaire à La caravane des possibles	Nov25	4 souscriptions
Temps sociétaires	Assemblée générale (Meyrié)	Sept25	
	Galette actionnaire (Nivolas-Vermelle)	Janv26	
Opération Ambassadeur	Sollicitation des sociétaires et partage d'un kit de communication	Févr26	
Événements ouverts	Ciné-débat autour du film « In Action » (Bourgoin-Jaillieu)	Févr26	Salle pleine
	Ciné débat « In Action » (La Tour du Pin)	A venir	
	Estivales du Dauphiné (Saint Clair de la Tour)	Mai 26	
	Graffiteria Zéro déchets (Bourgoin-Jaillieu)	Mars 26	2 nouveau sociétaires
	Inauguration collège Jeanne d'Arc (Pont de Beauvoisin)	Juin26	Environ 20 participants, des partenaires et des élus du territoire
	Inauguration lycée Saint Marc (Nivolas-Vermelle)	A venir	

Si l'investissement financier et humain n'a pas encore d'effets visibles sur le bénévolat, il a cependant permis de relancer des pratiques de communication qui avaient ralenti les années précédentes, notamment en :

- créant un groupe de travail dédié qui est monté en compétence et s'est réapproprié les outils pour être plus agile et efficace
- structurant et rationalisant les outils de communication et en en créant de nouveaux
- testant et évaluant différentes actions et canaux de communication ce qui permettra d'être plus pertinent

La communication doit être une préoccupation permanente. Jusqu'à maintenant les objectifs étaient le développement du sociétariat (augmentation du capital) et le « recrutement » de bénévoles. Avec les développements de l'auto-consommation collective ouverte et d'autres activités plus commerciales, il y aura un enjeu fort à nous faire connaître et à faire connaître notre offre, de façon assez similaire à toute entreprise qui s'adresse à un large marché.

En parallèle de ce travail d'animation et de communication, le groupe de travail s'est penché sur l'accueil des nouveaux bénévoles, qui est un vrai enjeu pour bien intégrer les nouveaux volontaires, leur expliquer le fonctionnement, et faire en sorte qu'ils trouvent leur place. A cet effet, un livret d'accueil et un parcours d'intégration sont en cours de production.

Au niveau des outils de communication, il nous reste à faire :

- Moderniser et mettre à jour le site internet
- Changer d'outil pour nos campagnes d'emailing suite aux changements de condition d'utilisation
- Créer les visuels et le design général des stands, si cet acte est jugé pertinent
- Mettre en place et suivre quelques indicateurs (en gardant en tête que la comm' n'est pas une fin en soi)

VII. Actionnariat

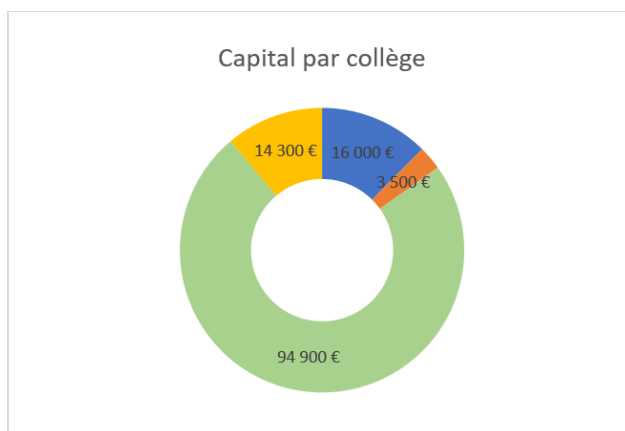
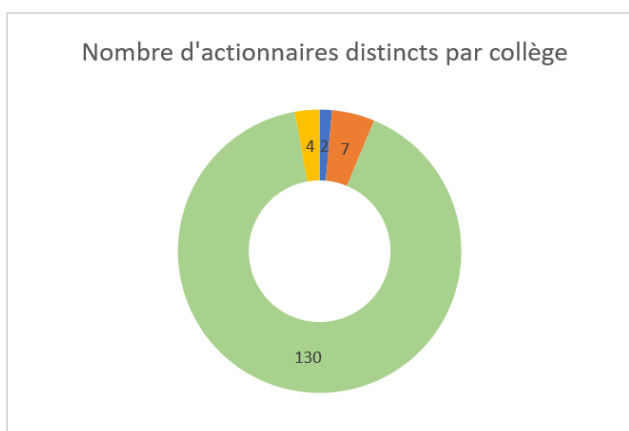
Au 31/3/2025, le capital était de 121 400 €.

Au 31/3/2026, le capital avait été porté à 128 700 €

13 nouveaux sociétaires nous ont rejoint : 12 particuliers et une personne morale (L'OGEC du collège Jeanne d'Arc), pour un total de 145 parts sociales émises. En parallèle, 5 sociétaires ont demandé à revendre leurs parts suite à déménagement hors du territoire et au décès du détenteur. Par souci de simplicité, le conseil de gestion NID'énergies a décidé d'annuler ces actions sans les proposer préalablement à la vente comme les statuts le suggèrent. Cette modalité est exceptionnelle et ne présume pas de ce qui se fera en cas de nouvelle demande. La CIGALE est également sortie, comme prévu. A noter que le projet de réduction du nombre de part détenues par la CAPI a été ajourné.

La levée de fond engagée en 2024 n'a pas permis de collecter les 45 k€ attendus pour l'exercice 2025. Cependant, les conditions de financement des deux derniers chantiers nous ont permis de limiter l'engagement en fonds propres et le report de certains projets combiné à l'évolution du contexte économique ont limité le besoin de trésorerie à court et moyen terme.

Au 31 Mars, la part du capital détenue par des personnes physiques (des particuliers) est de 74,7 %.



VIII. Création de l'association NID'énergies

L'évolution à la baisse des tarifs de vente de l'énergie nécessite d'optimiser encore les projets. La mise en place de boucle d'autoconsommation collective (ACC) devient incontournable. Pour cela il est nécessaire légalement d'identifier une Personne Morale Organisatrice (PMO) qui sera l'interlocutrice unique d'ENEDIS pour la gestion de ces boucles d'ACC.

De plus, certaines activités de NID'énergies se trouvaient contraintes et questionnées par le statut de SAS, notamment l'animation des conférences, la participation aux forums des associations...

C'est pourquoi, il a été décidé de créer une Association « NID'énergies », dont l'Assemblée Générale de constitution s'est déroulée le 2 Mars 2026. L'avis de création a été publié le 14 avril 2026.

L'association est ouverte à toutes et tous. Elle est régie par la « loi 1901 ».

IX. Perspectives et enjeux 2025-2026

1) Pérennisation et Professionnalisation

Du fait de la disparition de l'OA et de la migration forcée vers des modèles économico-juridiques de type ACC et ACI, la charge de travail impliquée par chaque projet va augmenter. La typologie des nouvelles tâches (prospection commerciale et suivi des boucles d'ACC) pose aussi question quant à la compatibilité avec un engagement strictement bénévole, à minima dans le contexte de NID'énergies.

Les difficultés de mobilisation de nouveaux bénévoles (voir Communication) pour assurer le renouvellement de l'équipe nous force à considérer des alternatives afin d'assurer la pérennité de la structure.

Pour permettre à NID'énergies de continuer à remplir la mission qui lui a été confiée, l'équipe est actuellement en cours de réflexion sur la professionnalisation d'une partie de l'activité. C'est un chantier très difficile puisqu'il faut trouver des réponses aux questions suivantes :

- Quelles activités a-t-on envie de professionnaliser ?
- Quel modèle économique de développement pour financer sur le long terme un emploi (nous sommes actuellement très loin de pouvoir payer quelqu'un, même partiellement) ?

A noter que c'est un questionnement qui s'est généralisé et imposé au sein du réseau de l'énergie citoyenne, dont les CV.

L'association Coopawatt nous propose un accompagnement pour lequel nous allons candidater à un financement européen. Si nous obtenons le financement la réflexion se fera sur la première moitié de 2027.

2) Recherche et intégration de nouveaux bénévoles

La réflexion sur la professionnalisation ne doit pas stopper la recherche de nouveaux bénévoles. Ca reste un enjeu majeur et crucial de l'aventure NID'énergies.

3) Kits Photovoltaïques

Par opportunisme, NID'énergies a récupéré en Juin un stock de 65 modules dans le cadre de la fermeture définitive du site de Photowatt à Bourgoin-Jallieu. Il s'agit de modules neufs stockés par le département R&D, mais d'ancienne génération (280, 295 et 340 Wc), et qui ne sont pas garantis (le fabricant n'existant plus). La transaction a été organisée via l'association Maubec Action. NID'énergies a investi 460 €.

Ces modules ne peuvent pas être utilisés pour nos installations classiques (absence de garantie, quantité limitée par format). Les bénévoles se laissent le temps d'imaginer comment ils seront employés - il n'y a pas d'urgence et ce n'est pas la priorité de l'année. Il n'est pas prévu d'en faire une activité commerciale lucrative. A l'heure actuelle, les pistes sont les suivantes :

- Création de quelques kits à distribuer à des particuliers (conditions économiques et juridiques à déterminer),
- Utilisation pour construire des petites centrales au profit de "partenaires" (structures oeuvrant localement pour la transition écologique et sociale).

La mise en œuvre d'actions dépend de la capacité de travail.

4) Projets PV

Pour les mois qui arrivent, les enjeux sont :

- Faire émerger puis gagner les futurs appels d'offre à Val de Virieu et à Saint-Alban-de-Roche
- S'approprier les outils de pilotage d'une boucle ACC en s'appuyant sur la boucle de Nivolas-Vermelle. En faire une référence et une vitrine.
- Mettre en place la boucle ACC à Biol et à Jeanne d'Arc.
- Etudier des projets Full ACC (Romagnieu, Pont de Beauvoisin)
- Lancer une prospection auprès du secteur du médico-social afin de développer les projets en ACI
- Continuer à accompagner la communauté de commune des Vals du Dauphiné dans son projet ENR



Florent LAVAL, Président du Conseil de Gestion